

N/REF : 1/08/2025 15H38 C:000003 I:02618  
V/REF : AC/C25340  
V/Email reçu le Vendredi 01/08/2025 a 15H38

**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
**SA HLM**  
**60 Avenue du Canada**  
**CS50147**  
**35201 RENNES CEDEX 2**

V/REF.IMM. MCM  
**IMMEUBLE** : CHENE MICAULT - MCM  
2-14, RUE DU CHENE MICAULT  
.  
35760 MONTGERMONT

Rennes, le 10 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

**LOCALISATION** : RUE 10 MICAULT - M. YACoubi 07 45 84 91 23 MME YACoubi 07 51 19 05 71  
LOGEMENT N° 019930, PORTE N°9930, 1° ÉTAGE, TYPE 4

**MOTIF** : QUALIGAZ - GAZ 019930 MCM - (MCM - 02 - 10 )  
ATTESTATION GAZ AVEC OBTENTION QUALIGAZ  
TRAVAUX NÉCESSAIRE A L'OBTENTION

**Donneur d'ordre** : Mme A. CASAERT

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 23/10

MISE EN PLACE DU VÉHICULE

LOGEMENT PLUS SUR PASS CHANTIER

A REPLANIFIER

--

INTERVENTION DU 07/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE

LOCATAIRE ABSENT MALGRÉ LA PRISE DE RENDEZ VOUS

A REPLANIFIER

**OBSERVATIONS** : NR LCOMPTER Email envoyé le 02/04/26 a 14H59 Mme M LEFEUVRE

0204 : ETANT SANS RETOUR DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS  
PROCÉDONS A LA CLÔTURE DE CETTE DEMANDE. CORDIALEMENT  
SI VOUS SOUHAITEZ NÉANMOINS QUE LES TRAVAUX SOIENT RÉALISÉS, MERCI DE  
NOUS FAIRE PARVENIR UN NOUVEAU BON DE COMMANDE.

--

CL LGESTION Email envoyé le 11/03/26 a 15H59 acasaert@aiguillon.com

BONJOUR, CETTE DEMANDE EST-ELLE TOUJOURS D'ACTUALITÉ? NOUS AVONS  
CONTACTÉ A PLUSIEURS REPRISE LE LOCATAIRE MAIS AUCUNE RÉPONSE. DANS  
L'ATTENTE

19/01 : MSG REP

04/12 MSG LAISSÉ

MB LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 02/12/25 A 09H25 MME A. CASAERT

0212 : BONJOUR; MALGRE NOS RELANCES TELEPHONQUES ET PAR MAIL, NOUS SOMMES TOUJOURS SANS NOUVELLES DU LOCATAIRE. POUVEZ-VOUS ESSAYER DE LE JOINDRE OU DEVONS NOUS CLOTURER CE BON DE COMMANDE QUI DATE D'AOUT? CORDIALEMENT.

0711: MAIL POUR PLANIFICATION

2910: MAIL POUR PLANIFICATION

--

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/10/25 A 15H09 ACASAERT@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 23/10, LE LOGEMENT N'EST PLUS SUR PASS CHANTIER, MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DES NOUVEAUX LOCATAIRES. DANS L'ATTENTE D'UN RETOUR DE VOTRE PART.

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 18/09/25 A 11H13 MME A. CASAERT

1809 : NOUS RESTONS EN ATTENTE DU RAAT POUR RÉALISER CE QUALIGAZ, SI CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE DIAGNOSTIC ET NOUS PRÉCISER LES ACCES AU LOGEMENT (PASS CHANTIER, COORDONNÉES NOUVEAU LOCATAIRE). MERCI

--

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 14/08/25 A 10H06 MME A. CASAERT

1408 : NOUS RESTONS EN ATTENTE DU RAAT POUR RÉALISER CE QUALIGAZ, SI CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE DIAGNOSTIC ET NOUS PRÉCISER LES ACCES AU LOGEMENT (PASS CHANTIER, COORDONNÉES NOUVEAU LOCATAIRE). MERCI

SUITE A DONNER : OUI. LE 23/10/2025 A 13:28

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/10/25 A 15:09 MME A. CASAERT

SUITE A DONNER : OUI. LE 07/01/2026 A 14:13

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 11/03/26 A 15:59 MME A. CASAERT

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).  
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif       | N°BT | P.U. HT |       |
|--------------------------|-----------------------------------------|------|---------|-------|
| 1,00                     | DEP002-Dépl.Logement pas sur pass 23/10 | 1    | 20,00   | 20,00 |
| 1,00                     | MOE001-H(s) Plombier hors BPU           | 2    | 50,00   | 50,00 |
| TOTAL H.T. ....          |                                         |      |         | 70,00 |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                         |      |         | 7,00  |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                         |      |         | 77,00 |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.